

Pôle : Pôle développement des territoires

Direction : Direction des mobilités et de l'ingénierie territoriale

Référence du poste : 441

66 DESCRIPTION DU POSTE

Chaque Unité Territoriale couvre une zone qui comporte environ 200 km de routes départementales. L'entretien des itinéraires importants ou certaines activités peuvent s'effectuer en dehors du territoire de l'Unité Territoriale (travail en inter-centres, renforts ponctuels)



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie C de la filière technique, Adjoint technique territorial

Cadre d'emploi d'accès

> Identique au cadre de référence

Positionnement hiérarchique

> Le chef d'équipe de l'Unité Territoriale

Résidence administrative/Territoire

> Unité Territoriale d'affectation

Domaine d'activité

> exploitation, entretien, et sauvegarde des routes départementales



MISSIONS

Missions principales

> Sous l'autorité du Responsable de l'équipe spécialisée et du chef d'équipe, il est responsable de la qualité de l'exécution de ses tâches et doit respecter les règles de sécurité, les consignes et le programme des activités. Il intervient dans un cadre préétabli et notamment

> La politique routière du Département

> La démarche qualité de la Direction des Mobilités et Ingénierie Territoriale

> Les plans d'intervention

> Les consignes de sécurité (instruction interministérielle sur la signalisation routière, signalisation temporaire, procédures spécifiques, code de la route, port des EPI, etc.)

Missions complémentaires

- > Participation à la continuité du service dans le cadre d'astreintes
- > Interventions à caractère urgent, pose de signalisation
- > Respect des consignes de sécurité
- > Dévégétalisation sur ouvrages d'art
- > Patrouilles de surveillance active du réseau
- > Chantiers de maçonnerie
- > Fauchage/débroussaillage des dépendances routières
- > Mise en oeuvre des plans d'intervention pour l'exploitation et l'entretien du réseau routier



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Capacité à assurer l'entretien de 1er niveau du matériel et des locaux
- > Capacité à la conduite de poids lourds éventuellement équipés d'un outil de raclage
- > Capacité à la conduite d'engins de travaux publics (tractopelle, pelle mécanique, tracteur avec outils portés, matériel spécifique, etc.)
- > Capacité à exercer des tâches manuelles (maçonnerie, débroussailleuse, soudure, élagage, abattage d'arbres)

Aptitudes requises

- > Esprit d'initiative
- > Capacités relationnelles
- > Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- > Savoir travailler en équipe
- > Savoir s'adapter : les agents techniques sont polyvalents. Certains d'entre eux peuvent, en dehors de la période de viabilité hivernale, se spécialiser dans la conduite d'engins spécifiques (épareuse, pelle, etc...)

Formation et expérience

- > Etre titulaire du permis poids lourd
- > Avoir une formation ou/et une expérience dans le domaine des travaux publics



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Déplacements fréquents sur le terrain
- > Formations spécifiques
- > Vêtements de travail et équipements de sécurité
- > Matériel d'intervention
- > Tablettes embarquées
- > Viabilité hivernale
- > Participation à l'astreinte hivernale et d'été